

Compte rendu de la réunion du conseil citoyen pour la démocratie participative à Labruyère-Dorsa (CCDP) du samedi 10 juin 2023

Participants, membres du conseil citoyen : Mme Nelly BONIS, Mr Daniel CUSSAC

Mairie : Mr Julien GODEFROY, Mme Béatrice POUPART

Excusés: Mr Quentin GRAVELIER, Mr Olivier MOJARD, Mr Cédric Faure, Mr Virgil HOCQ, Mme Mélanie NEMOZ

Absent: Mr Jérémy EYCHENNE

Ordre du Jour :

- Orientations budgétaires 2023
- Point étapes sur le nouveau schéma de la collecte des déchets porté par la CCBA
- Projet de piscine intercommunale
- Points divers

Orientations budgétaires 2023 :

Notre budget communal reste impacté par un prêt important réalisé en 2008 (rénovation de voirie, création de trottoir et enfouissement de lignes électriques) que nous finirons de rembourser en fin d'année 2023. Cela pourra donner de nouvelles possibilités d'emprunts pour de futurs projets.

Nous avons tout de même dû procéder à l'achat d'un tracteur tondeuse car l'ancien (18 ans de service) commençait à donner de gros signes de faiblesse après diverses réparations. Ce dernier a tout de même été repris à bon prix par le concessionnaire. Nous avons privilégié pour cet achat l'autofinancement en complément de subventions attendues du Conseil Départemental. L'autofinancement est facilité par des entrées d'argent exceptionnelles et conjoncturelles (taxes d'aménagement).

L'imprimante de la mairie est arrivée, elle-aussi, en bout de course. Nous avons privilégié un contrat de location avec entretien pour cette nouvelle imprimante.

Mise en place de 3 nouveaux coussins berlinois (à chaque entrée du village et au centre du village au niveau de la chicane) en partie financé par le dispositif « amendes de police ».

Notre budget reste fragile et il convient de poursuivre une politique de gestion raisonnée.

Point étape sur le nouveau schéma de la collecte des déchets :

Concernant la collecte des déchets, Auterive est la dernière commune qui est en train d'être déployée. La CCBA a fait le choix d'attendre que toutes les communes soient passées sur le nouveau système avant d'appliquer la TEOMI. En 2024, sur la taxe foncière, nous serons donc encore redevables de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) et non de la TEOMI. Pour rappel le « I » veut dire « Incitative » : pour les ordures résiduelles, la TEOMI comprendra une part fixe identique à tous les habitants + une part variable, suivant l'utilisation de chacun évaluée grâce aux badges.

Il est à noter que les incivilités sur la commune ne sont pas plus importantes voire moindre qu'avec le système antérieur.

Projet piscine intercommunale :

Ce projet a dû être revu à la baisse suite aux augmentations des prix des matériaux et de l'énergie. Dans un premier temps, il y aura la construction d'une piscine intérieure sans offre de loisirs (jacuzzi, tobogan...) mais possibilité de le rajouter dans un second temps.

Points divers :

- L'expérimentation de l'extinction de l'éclairage public prévue pour 6 mois est renouvelée pour les 6 mois à venir. Aucun retour de la population significatif n'est à noter (ni positif ni négatif). Nous attendons toujours la mise en place des horloges astronomiques qui permettraient de couper l'éclairage sur le chemin de Rivel.
- Le radar pédagogique (entrée Grépiac) est en cours de remise en service, changement des batteries qui étaient HS et remplacement d'un câble qui avait été cassé lors de la chute du radar. Cette remise en état a aussi permis de relever différentes données, comme le nombre de véhicules entrants/sortants, mais aussi la vitesse. Nous allons procéder à une analyse de ces données
- Les participants nous font remarquer qu'avec les beaux jours les nuisances sonores pour jardinage/ bricolage sont en augmentation ainsi que l'écobuage. Ces points devaient être rappelés dans le BM de l'été mais nous nous engageons à faire une information plus rapide.